

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DIU Tabacologie et aide au sevrage tabagique

- > Composante : Faculté de santé, Formation continue en santé
- > Niveau d'étude : BAC +5 / master
- > Durée : 1 an
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation professionnelle, Formation en alternance

Présentation



Cet enseignement a pour objectif de donner une formation de haut niveau en ce qui concerne les connaissances scientifiques, les préventions, le diagnostic, les modalités thérapeutiques aux professionnels de santé voulant intervenir dans le domaine du tabac et des co-addictions.

Objectifs

- Connaître les moyens de prévention et de contrôle du tabac

- Connaître les mécanismes de la dépendance et de la pharmacologie de la nicotine
- Connaître la place du tabagisme en Santé publique
- Connaître les effets somatiques et psychologiques du tabagisme
- Être capable d'organiser une consultation d'aide au sevrage tabagique et d'utiliser les différents moyens thérapeutiques validés
- Identifier les co-addictions, notamment cannabis et alcool

Organisation

Contrôle des connaissances

- Assiduité aux enseignements
- Épreuve écrite de 2 heures (questions courtes, cas clinique),
- Réalisation d'un poster avec soutenance orale

Admission

Conditions d'admission

 [POUR 2021-2022 CANDIDATURE A LA FACULTE DE NANTES](#) JUSQU'AU 31 OCTOBRE

Peuvent s'inscrire en vue de l'obtention de ce diplôme :

- Les médecins généralistes et spécialistes
- Les internes de spécialité
- Les étudiants étrangers ou titulaires à titre étrangers de diplômes équivalents
- Les étudiants en psychologie, titulaires de la maîtrise
- Les médecins du travail
- Les médecins de PMI, les médecins scolaires, les médecins conseils de la Sécurité Sociale
- Les infirmiers
- Les sages-femmes
- Les étudiants de troisième cycle en médecine générale.
- Les pharmaciens
- Les chirurgiens dentistes
- Les kinésithérapeutes ayant une activité de Kinésithérapie respiratoire

Public cible

- Docteurs en médecine, chirurgie, pharmacie et odontologie,
- Sages-femmes,
- Kinésithérapeutes,
- Infirmiers,
- Psychologues,
- Diététiciens,
- Étudiants en DES de spécialité, les étudiants en psychologie en cours de master.

Pour les autres demandeurs, l'admission est subordonnée à l'autorisation préalable de l'enseignant coordinateur ou du responsable local, au nom et par délégation de la commission pédagogique.

Droits de scolarité

Formation initiale : 400 €

Formation continue individuelle : 900 €

Formation continue financée : 900 €

+ droits universitaires

Capacité d'accueil

10 stagiaires par Université

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Thierry Urban

✉ thurban@chu-angers.fr

Responsable pédagogique

Dr Alexandra GENTIL

✉ AGentil@chu-angers.fr

Contact administratif

Stéphanie REMAÏTRE

☎ 02 41 73 58 05

✉ stephanie.remaître@univ-angers.fr